

INDEX du *Vingt-troisième* Volume.

Ordres. Pensions.

en Chef, 389. Il informe la Chambre que les Précédents de Hatsell n'ont point été traduits ou imprimés, 429. Il communique le discours qu'il doit faire au Gouverneur en présentant les Bills d'Argent, 481. Il doit être imprimé dans les Journaux, *ibid.* Le Discours, 483.

Ordre de la Charité, dans la Cité de Montréal. Pétition des Dames de cet Ordre demandant une Assistance pécuniaire, lue à la Chambre, 231. Introduite, 233. Référée à un Comité, 235. Le Comité fait rapport d'un Bill, qui est lu pour la première fois, 351. Passé, 395. Sanction Royale, 485.

Ordres de la Chambre. Voyez *Résolutions et Ordres de la Chambre.*

Ordonnances de la Province. Voyez *Boulangers. Etudiants en Médecine.*

PAPIERS délivrés à la Barre de la Chambre, 121, 197.

— mis devant la Chambre par les Conseillers Exécutifs, 59, 133, 229.

Pauvres Motion pour qu'un Comité s'enquière des moyens de les soulager, 101. Résolu dans l'affirmative, et le Comité nommé, 103.

Pêches. Voyez *Gaspé. Gouverneur en Chef. Sel.*

Pensions et annuités. Accordées à diverses personnes. Voyez *Appendix A. No. 17.*

Personnes dérangées dans leur Esprit et enfants abandonnés. Pétition des Commissaires nommés pour leur soulagement, 289. Motion pour que la Pétition et l'Acte de la 51e. George 3e. chap. 15e. soient considérés dans un Comité de toute la Chambre, 291. Elle est accordée, 293. L'ordre pour la considération remis, 305. La Chambre en Comité, 321. La livraison du rapport remise, 347. Le rapport reçu, 353. Accordé, 355. Le Comité doit fixer le montant pour chaque District, *ibid.* Rapport, 385. L'objet doit être considéré de nouveau dans un Comité de toute la Chambre, 387. Une instruction au Comité, *ibid.* La Chambre en Comité, 399. Rapport de Résolutions, 405. Elles